

Facturation OGEC Blois Rive Gauche

- CONTRIBUTION DES FAMILLES**

	ANNUUEL
le 1 ^{er} enfant	621.00€
le 2 ^{ème} enfant	575.00€
le 3 ^{ème} enfant	277.00€
le 4 ^{ème} enfant et plus	gratuité

MATERNELLE :

Classe TPS : 150.00€ en plus de la contribution des familles, déductible les années suivantes sur les classes de PS, MS et GS.

- DEMI-PENSION**

Forfait (semaine) – Maternelle	793.00€ (4 jours)
	594.00€ (3 jours)
	396.00€ (2 jours)
	198.00€ (1 jour)
Forfait (semaine) - Primaire	819.00€ (4 jours)
	614.00€ (3jours)
	410.00€ (2jours)
	205.00€ (1jour)

Repas Occasionnel		6.50€
--------------------------	--	-------

- APEL**

Cotisation	25.00€	
-------------------	--------	--

École MONSABRE-SAINTE MARIE**Tableau de calcul 2023-2024**

Les factures seront établies vers le 25 septembre et les prélèvements commenceront à partir du 10 Octobre 2023. Nous vous demandons de verser les 10 % d'acompte correspondant au mois de Septembre par chèque ou en espèce au retour du dossier. Le chèque d'acompte sera déposé en banque le 07 juillet 2023.

Merci pour votre compréhension

Contribution familiale (totale)	+ _____ €
Demi-pension	+ _____ €
Contribution APEL	+ 25.00 €
Total facture annuelle	= _____ €
<u>10 % à régler par chèque à la remise du dossier</u>	Soit _____ / MOIS
Don à l'ordre de Fondation Victor Dillard	+ _____ €